



Paris, le 13 novembre 2019

# Rencontre sur le Secours d'Urgence Aux Personnes

## L'intersyndicale entendue !!!

Le mouvement social national, porté par l'intersyndicale depuis le 26 juin dernier, a permis la mise en place de rencontres ministérielles.

Hier, se tenait celle sur le Secours d'Urgence Aux Personnes (SUAP), en présence notamment :

- de M. Stéphane BOUILLON, directeur de cabinet du ministre de l'Intérieur ;
- de M. Raymond Le MOIGN, directeur de cabinet de la ministre de la Santé et des Solidarité ;
- de M. Alain THIRION, directeur général de la Sécurité civile et de la gestion des crises ;
- de Mme Katia JULIENNE, directrice générale de l'Offre de soins
- des représentants de l'AMF et de l'ADF.

Une grande première que de réunir l'ensemble des acteurs !

Les réponses apportées :

- généralisation des coordonnateurs ambulanciers et possible élargissement des horaires à l'issue de l'expérimentation ;
- réduction des délais d'attente aux urgences, transmission des bilans : rédaction d'un guide de bonnes pratiques avant la fin de l'année ;
- développement de l'accueil dans les maisons médicales pluridisciplinaires : dispositif de financement en réflexion ;
- mise en place d'un dispositif d'astreinte pour les médecins généralistes libéraux volontaires ;
- réflexion à engager sur le partage des fichiers des personnes psychiquement instables ;
- VSAV à 2 : reste expérimental et abandonné en fonction des retours ;
- gestes autorisés : concertation jusqu'en fin d'année pour régulariser l'existant et faire évoluer les pratiques ;

- carences ambulancières : réflexion du principe de temporisation de la prise en charge des malades ; nouvelle mission IGA-IGAS sur l'évaluation du coût des opérations et contrôle de la qualification des carences ambulancières ;
- assistance aux personnes : généralisation des conventions avec des Associations Agréées de Sécurité Civile ;
- plateforme de réception des appels : commande politique confirmée ! Bilan de l'existant ; programmation budgétaire pour le déploiement.

**Cependant, nous restons mobilisés et déterminés.**

**La sortie de cette crise majeure sur le sujet du SUAP ne sera envisageable qu'avec :**

- la réduction de la pression opérationnelle et du délai d'attente aux services d'urgences ainsi qu'à la régulation Centre 15 ;
- la production de circulaires, décrets ou lois pour concrétiser ces différents engagements ;
- une baisse du nombre de carences et modification rapide des conditions de remboursement des SDIS (carences) ;
- l'engagement de l'État dans le développement des Associations Agréées de Sécurité Civile dans le cadre de l'assistance aux personnes ;
- un discours clair et univoque sur le développement des plateformes interservices de réception des appels.

**L'intersyndicale réaffirme son opposition au VSAV à 2  
et trouve inutile son expérimentation.**